

Affections provoquées par les dérivés nitrés du phénol (dinitrophénols, dinitro-orthocrésols, dinoseb), par le pentachlorophénol, les pentachlorophénates et par les dérivés halogénés de l'hydroxybenzotrile (bromoxynil, ioxynil)

Date de création : 14 décembre 1938 - Dernière mise à jour : 28 juillet 1987 (décret du 22 juillet 1987)

| Désignation des maladies | Délai de prise en charge | Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies |
|---|--------------------------|--|
| A - Intoxication suraiguë avec hyperthermie, œdème pulmonaire, éventuellement atteinte hépatique, rénale et myocardique. | 3 jours | <ul style="list-style-type: none"> • Préparation, emploi, manipulation des dérivés nitrés du phénol (dinitrophénols, dinitro-orthocrésol, dinoseb, leurs homologues et leurs sels), notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fabrication des produits précités ; ○ Fabrication de matières colorantes au moyen des produits précités ; ○ Préparation et manipulation d'explosifs renfermant l'un ou l'autre des produits précités ; ○ Travaux de désherbage utilisant les produits précités ; ○ Travaux antiparasitaires entraînant la manipulation de ces produits précités. |
| B - Intoxication aiguë ou subaiguë avec asthénie, amaigrissement rapide, hypersudation suivie d'hyperthermie avec gêne respiratoire. | 7 jours | <ul style="list-style-type: none"> • Préparation, emploi, manipulation des dérivés halogénés de l'hydroxybenzotrile, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fabrication des produits précités ; ○ Fabrication et conditionnement des pesticides en contenant. |
| C - Manifestations digestives (douleurs abdominales, vomissements, diarrhées) associées à la présence du toxique ou de ses métabolites dans le sang ou les urines. | 7 jours | <ul style="list-style-type: none"> • Préparation, manipulation, emploi du pentachlorophénol, des pentachlorophénates ainsi que des produits en renfermant, notamment au cours des travaux ci-après : <ul style="list-style-type: none"> ○ Trempage du bois ; ○ Empilage du bois fraîchement trempé ; ○ Pulvérisation du produit ; ○ Préparation des peintures en contenant ; ○ Lutte contre les xylophages ; ○ Traitement des charpentes en place par des préparations associant du pentachlorophénol, ses homologues et ses sels, à du lindane. |
| D - Irritation des voies aériennes supérieures et conjonctivites. | 7 jours | |
| E - Dermites irritatives. | 7 jours | |
| F - Syndrome biologique caractérisé par : Neutropénie franche (moins de 1000 polynucléaires neutrophiles par mm ³) liée à des préparations associant du pentachlorophénol, ses homologues ou ses sels, à du lindane. | 90 jours | |